

CALMONT *INFOS*

Village du Lauragais aux portes des Pyrénées



DÉCEMBRE 2023 *Edition n°32*



Photo **Maxime JOULOT**

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Pages 3 à 5

LES PROJETS

Page 6

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Page 7

SOLIDARITÉ

Page 8

ENFANCE/JEUNESSE

Page 9

MÉDIATHÈQUE

Page 10

VIE CULTURELLE

Page 11

VIE ASSOCIATIVE

Pages 12 à 14



LE MOT DU MAIRE

Face aux attaques terroristes du Hamas le 7 octobre dernier contre les victimes civiles d'Israël et à la riposte de ce même état contre les victimes civiles à GAZA, je voudrais, exprimer tout d'abord mon émotion et mon empathie vis-à-vis de ces mêmes victimes et de leurs familles. Je voudrais également affirmer et réaffirmer, grâce aux valeurs d'humanisme que je porte et que je partage avec bon nombre d'élus et de concitoyens, mon opposition et ma condamnation absolue contre le terrorisme et l'antisémitisme.

Je saisis l'occasion de cette tribune pour saluer la mémoire de Dominique Bernard et de Samuel PATY victimes, dans l'exercice de leurs fonctions de transmission des valeurs de notre république, d'un terrorisme islamiste fanatique. Tout comme je salue toutes les victimes innocentes de ce même fanatisme dans un passé récent je pense avec beaucoup d'émotion à 2012 avec les exactions de M.Mérah et après lui les massacres de Charlie Hebdo, du Bataclan de Nice, pour ne citer que ceux-là. Je dis stop à toutes ces violences tant morales que physiques et bien évidemment à toutes ces guerres tellement meurtrières dans ce monde moderne dit « civilisé ».

La fin de l'année 2023, toute proche, sera marquée dans le quotidien des Calmontais par l'opération dite « extinction cœur de nuit ». Comme beaucoup de villes et de villages l'ont déjà mis en œuvre, l'éclairage public sera donc éteint de OH (minuit) à 6H du matin chaque nuit. Cette décision unanime le conseil municipal l'a prise après informations et échanges pris auprès de communes, de services et de partenaires tel, Enedis, le SDEHG (Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne), la gendarmerie notamment, pour bien en mesurer les impacts sur notre quotidien, même s'il est nocturne ! Nous avons pris cette décision également après évaluation des coûts, pour en assurer la mise en œuvre et des économies générées. Cette décision a fait suite également à plusieurs réunions publiques d'information et de concertation notamment celles de Calmont 2030, mais aussi avec les résidents des « écarts privés » (ferme isolées) qui bénéficiaient d'un éclairage public mais que le SDEHG en application de la loi a supprimés, et enfin le 11 juillet dernier à l'occasion d'une ultime réunion d'information, sous la halle municipale.

Nous souhaitons tous que ce changement rentrera petit à petit dans nos modes de vie sans les perturber, et qu'il sera au contraire source d'améliorations tant économiques qu'environnementales.

La fin de l'année approche et avec elle les festivités locales, familiales, traditionnelles. Je souhaite au nom des élus de la majorité municipale, des agents communaux que cette période vous apporte bonheur, joie et paix.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne santé à tous

Christian PORTET

Maire de Calmont

Informations Municipales

PORTRAIT D'AGENTS : LES ATSEM

Murielle Mazet (depuis 1991), Céline Fourtané (depuis 2010) et Julie Guichou (depuis octobre 2023) sont les ATSEM (agents territoriaux spécialisées des écoles maternelles) de l'école Marie Carpentier. Elles



exercer un beau métier avec motivation et constance et ont un rôle primordial. Elles effectuent de nombreuses tâches en travaillant en étroite collaboration avec l'équipe enseignante. Elles aident l'enseignante dans les ateliers, accompagnent les enfants à chaque moment de leur journée (toilette, sieste, habillage, cantine...). Elles accueillent aussi les parents matin et soir, et suivent les enfants dans le bus. Elles sont aussi là pour assurer leur sécurité, les aider à grandir et à acquérir de l'autonomie. Elles consolent, mais donnent aussi des limites. Elles ont un rôle important dans leur développement affectif, en assurant une séparation sereine du tout petit et de ses parents, pour qu'il se sente bien dans l'école et s'épanouisse au mieux. C'est un métier de l'ombre s'accordent-elles à répéter, mais constatent avec plaisir le chemin parcouru et tous les progrès de l'enfant tout au long de l'année. Ces trois professionnelles jouent un rôle capital dans le développement psychoaffectif de l'enfant avec patience, rigueur ; l'alchimie entre elles et les enfants s'installe. Et les enfants, sont tous reconnaissants de cet accompagnement de qualité.

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Cette année, Mr Christian PORTET, accompagné des membres du conseil municipal, formulera ses vœux à la population le samedi 6 janvier 2024 sous la halle du village.

Vous pouvez retrouver ces informations sur les cartes de vœux éditées entièrement en papier recyclé.

NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents qui viennent compléter nos services municipaux :

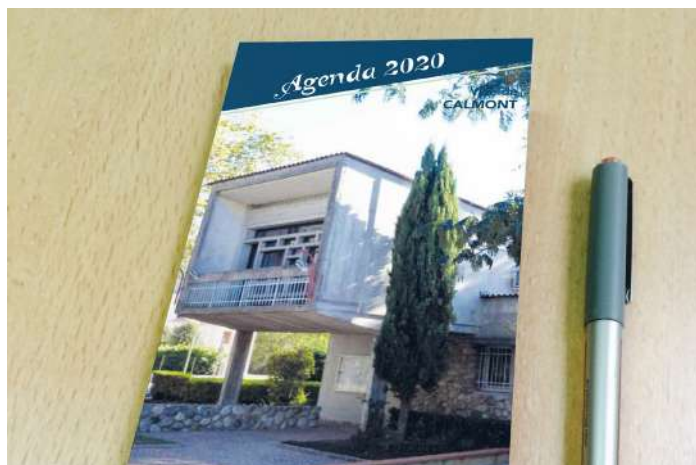
- Julie GUICHOU, ATSEM école Marie CARPENTIER ;
- Malvina ROGNANT, médiathécaire ;
- NINA POIRIEL, service administratif.

AGENDA 2024

Traditionnellement en fin d'année civile, la municipalité distribuait un agenda aux habitants de la commune. Cet agenda réalisé en partenariat avec une agence de communication était financé par les commerçants et artisans locaux en échange de publicités.

Cette année pour des raisons écologiques et économiques, les élus ont décidé de ne plus éditer cet agenda.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



HORAIRES

MAIRIE

Lundi au Vendredi : 9h-12h | 15h-17h
Samedi matin : semaines paires 9h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi au Vendredi :
10h30-12h30 | 16h00-18h00
Samedi : 9h30-12h30
Heure de levée du courrier : 12h

DÉCHETTERIE (Montgeard)

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi :
9h-12h | 14h-18h

MÉDIATHÈQUE L'AUTAN DES MOTS

Mardi 16h-19h
Mercredi 10h-12h | 14h-17h
Vendredi 16h-19h
Samedi 10h-12h | 14h-17h

Informations Municipales



Du 18 Janvier au 17 Février 2024

Le recensement de la population de Calmont va être réalisé **du 18 janvier au 17 février 2024**. Cette démarche, qui se déroule tous les 5 ans, permet de déterminer la population légale de la commune et de décrire les caractéristiques des logements. Ces éléments connus permettent ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la commune (équipements collectifs, rénovation de l'habitat, moyens de transports,...). Cet acte civique est obligatoire et gratuit. Il est organisé et contrôlé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Le recensement est déclaratif par l'habitant et les informations anonymisées récoltées ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Des agents recenseurs vous accompagneront pour vous aider dans vos démarches ; vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte officielle de l'INSEE qu'ils vous présenteront lors de leur passage. Mais **nous vous conseillons de privilégier la réponse sur le site INTERNET : www.le-recensement-et-moi.fr** ; vous y gagnerez en simplicité et en rapidité.



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de :

1. déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
2. identifier les besoins en terme d'équipements publics collectifs (transport, écoles, maisons de retraite, structures sportives... de commerces, de logements...)
3. définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacie...

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice Internet contenant vos codes de connexion vous sera remise ou déposée dans vos boîtes aux lettres par les agents recenseurs, pour vous recenser en ligne à compter du 18 Janvier 2024.

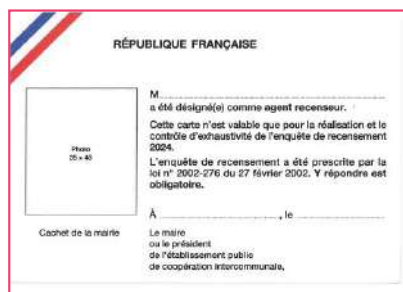
C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

En 2024, de nouvelles élections s'annoncent ! Le dimanche 9 juin 2024 se dérouleront les Elections Européennes. Elles nous permettront de désigner les « eurodéputés » qui nous représenteront au Parlement Européen. Pour la France, 81 sièges sont à élire. Pour ce faire, tout citoyen français, âgé d'au moins 18 ans à la veille du scrutin, peut voter sur son lieu de domicile ou de résidence. Il doit au préalable s'être inscrit sur les listes électorales. Si tel n'est pas encore votre cas, il est encore temps pour le faire !

Modalités et pièces à fournir :

- Inscription en ligne sur le site www.service-public.fr ou retrait du formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie.
- Pièces d'identité et de nationalité en cours de validité (ou expirées depuis moins de 5 ans)
- Justificatifs de domicile de moins de 3 mois (à l'exception des factures de téléphonie mobile).

RETOUR SUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 2 septembre, à l'occasion du forum des associations, les élus ont recréé un moment de rencontre et d'échanges avec les nouveaux résidents calmontais. En plus des 18 associations présentes sur la matinée, un « stand » destiné à l'accueil des nouveaux arrivants a été mis en place et a

rencontré un beau succès. En effet, les élus et agents municipaux ont remis des informations pratiques sur la commune de Calmont et un livret d'accueil et de bienvenue. Cet événement conclu par un apéritif convivial sera renouvelé dans les années à venir.



Les Projets

UN NOUVEAU PARKING POUR LE HAMEAU DE GILIS

Après près de 2 ans d'études, d'échanges avec les riverains, la situation du parking et des espaces communs est enfin réglée. Les espaces verts ont été répartis entre les différents riverains suivant un découpage précis que chacun a accepté. La partie parking a été clairement délimitée le long de la chaussée et compte 6 places. L'emplacement pour le stationnement est à ce jour opérationnel. D'autres aménagements sont à prévoir pour les mois à venir. Nous espérons que cette solution apportera satisfaction à l'ensemble des usagers.



EXTINCTION CŒUR DE NUIT

A l'automne 2022, suite à concertation en collaboration avec le syndicat départemental d'énergie de la Haute Garonne (SDEHG) qui gère l'éclairage public en Haute-Garonne, la commune a entamé une réflexion sur l'éclairage public qui reste un poste de dépense important, tant en termes financier qu'environnemental, malgré les ac-

tions entreprises depuis 2019 (passage en led d'environ 50% du parc de luminaires). A notre demande, approuvée à l'unanimité par le conseil municipal, **le SDEHG a ainsi proposé un programme ambitieux articulé sur trois actions principales :**

- L'extinction cœur de nuit consistant à éteindre l'ensemble de l'éclairage public dans

une plage (minuit / 6 heures) définie en concertation avec les administrés lors d'une réunion publique

- Le programme LED ++ consistant à passer en LED la quasi-totalité du parc (850)

- La mise en conformité des éclairages dits "cour de ferme"

Plusieurs réunions publiques se sont tenues sur le sujet :

- A l'automne 2022 lors des débats organisés sur le Calmont de demain

- Le 27 février 2023 où a été évoqué le sujet des cours de fermes

- Le 11 juillet 2023 qui a conduit à figer la plage d'extinction nocturne

L'ensemble de ces actions a fait l'objet d'un chiffrage de travaux. La part communale a été adoptée en conseil sous forme d'emprunt sur douze ans, la participation financière du SDEHG se situant à 50% du programme. Ces mises en place de LED ++ et d'extinction de nuit vont permettre de faire des économies tant financières qu'environnementales. Au-delà du bénéfice de la préservation de la biodiversité et d'un meilleur respect de notre cycle de vie, nous allons ainsi économiser 84% d'énergie électrique et cela se traduira, en terme financier, par une réduction de plus de 10 000 euros sur la facture annuelle du poste électricité.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La Mairie met en place un point de collecte des sapins de Noël.

Lieu : Rue du stade

Dates : Jusqu'au 31 janvier

Consignes : Uniquement les sapins naturels.

Sans pied, sans bûche, sans pot, sans neige artificielle ni décoration. Sans emballage.

L'an dernier, ce sont plus de 30 sapins qui ont été récoltés !



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE : LES ÉTUDES DÉBUTENT !



La Rue de la République est l'un des axes de communication majeur de la commune. Cet axe structurant connaît dans sa section au cœur du village des problématiques de stationnement et de circulation avec la nécessité de mise en conformité PMR (Personne à Mobilité Réduite). La commune avait donc décidé par délibération de son Conseil Municipal en date du 15 novembre 2021, de mener une opération de réaménagement de cette voie de façade à façade, incluant la création d'une zone de parking idéalement dimensionnée pour environ 50 places. Après le lancement d'un marché public pour trouver un maître d'œuvre, c'est le bureau d'études CETUR qui

a été retenu pour accompagner la commune dans ce projet majeur. L'étude d'avant-projet (AVP) a été pré-validé lors du Conseil Municipal du 6 novembre.

Le projet devrait se faire en 2 tranches :

- Tranche 1 – Création d'une aire de stationnement à l'arrière de bâtiments d'une capacité d'environ 50 places pour un coût estimatif de 200 000€ HT ;
- Tranche 2 – Réaménagement de la Rue de la République pour une enveloppe de plus de 400 000€ HT.

Une réunion publique sera prochainement organisée afin d'échanger autour du projet des premières esquisses.

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS OBLIGATOIRE À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

Qu'est-ce qu'un bio-déchet ?

- Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables tels que les déchets verts.
- Les déchets alimentaires comprennent tous les déchets de cuisine et les déchets de table (restes de repas, épluchures, etc.).
- Les déchets verts sont tous les résidus d'origine végétale issus des activités de jardin et d'entretien des espaces verts.

Chaque année, un Français jette en moyenne 90 kg de biodéchets dans sa poubelle domestique. Dans l'objectif de valoriser au maximum ces déchets, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) de 2020 donne l'obligation de proposer à tous les administrés une solution pour trier à la source leurs biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023. Pour Calmont, le potentiel de biodéchets à recycler est estimé à 90 tonnes par an ! C'est ainsi que les services de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais, en charge de la collecte de nos déchets, vous proposent différentes possibilités pour le tri à la source des biodéchets :

- **Le compostage individuel** : C'est le compostage réalisé à domicile par chacun, à partir de ses propres déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine, de potager, etc.). Le compostage individuel peut être réalisé soit en tas, soit dans des bacs spécifiques appelés composteurs. Vous souhaitez vous lancer dans la pratique du compostage ? Des composteurs sont proposés par Terres du Lauragais à prix coutant (29,99€).
- **Le compostage partagé ou collectif** : Ce procédé consiste à composter les biodéchets issus de logement collectifs, de regroupement de logements ou de quartiers dans des bacs à compost installés à cet effet. Ce système permet aux habitants qui n'ont pas ou très peu de jardin de composter ensemble sur un espace commun. Le compostage collectif repose sur une gestion collective du site, chaque utilisateur contribue à son bon fonctionnement et son entretien. Leur positionnement devrait être situé dans le centre du village. Vous devrez vous munir d'un badge pour accéder à l'ouverture de ce point de collecte, en faisant la demande auprès de Terres du Lauragais.

Choisir l'emplacement de votre composteur



- > Une zone **semi ombragée**
- > Facilement **accessible et proche de la cuisine** pour vider votre bio seau
- > A l'abri du vent
- > Une **surface plane** pour éviter que l'eau ne s'accumule



Préparer votre emplacement :



- > **Bêchez le sol à l'emplacement** choisi afin de favoriser l'arrivée des micro-organismes,
- > Disposez **un lit de branchage en premier** pour faciliter le drainage,
- > Placez votre composteur **en contact direct avec la terre.**

Si vous avez besoin de plus de renseignements, vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri de la Communauté de communes des Terres du Lauragais par mail à : ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr ou par téléphone au 06 45 73 17 08 / 05 61 81 94 94. www.terres-du-lauragais.fr : Rubrique VOS SERVICES > Environnement

Les actions du CCAS

CAMPAGNE POUR OCTOBRE ROSE

Pour la troisième année, le CCAS (centre communal d'action sociale) en collaboration avec des associations de Calmont s'est mobilisé pour OCTOBRE ROSE qui récolte de l'argent pour lutter contre le cancer du sein. Sur deux week-ends, lors du marché du village se sont tenues différentes manifestations.

Le dimanche 15 : Plusieurs stands étaient en place :

- La vente de gâteaux cuisinés par les membres de CCAS et quelques bénévoles.

- Le stand des tricocheuses avec de nombreuses réalisations en laine et en coton (porte-clés, boucles d'oreilles, sacs...) et la création d'une tombola (lots offerts par des commerçantes de Calmont) pour élire le plus beau soutien-gorge customisé. Une quarantaine de soutien-gorges a été exposée et confectionnée

par des Cal-

montaises inspirées. Belle idée qui a fait appel à l'imagination des participantes !

La matinée s'est clôturée par un petit concert de Gospel avec le groupe « Sing with soul » de Laetitia Rubio en partenariat avec l'association Plénitude. Deux stands, celui de Cathy Roques avec ses



œuvres et l'atelier deuxième main de vêtements de Mazères ont complété cet ensemble.

Le dimanche 22 : les mêmes étals étaient au rendez-vous. Une promenade dans le village sécurisée par Sentiers Nature a réuni une cinquantaine de participants.

Toute cette mobilisation a permis de récolter la somme de 1362,20 euros (un petit peu plus que l'année dernière) et qui a été reversée dans son intégralité à la Ligue Contre le cancer.



TÉLÉTHON

Comme chaque année, le CCAS de la commune participe au téléthon. Cette année, les actions se sont déroulées les 7, 8 et 9 décembre sur le thème des muscles cette année ! **Le jeudi 7 décembre**, la maison des jeunes en partenariat avec les ALAE du territoire ont organisé des animations au sein des accueils de loisirs : vente de gâteaux ; vente de créations fabriquées par les enfants, spectacles... ces animations rencontrent tous les ans un joli succès et sont appréciées par l'ensemble des participants. Un grand merci aux enfants, animateurs et parents impliqués ! **Le vendredi 8 décembre**, en collaboration avec le conservatoire de Pamiers, le second concert philhar-

monique a eu lieu sous la halle du village. Une quarantaine de musiciens (petits et grands) ont offerts un spectacle de grande qualité au public venu nombreux. Une partie des recettes récoltées a été remis au CCAS dans le cadre du téléthon. **Le samedi 9 décembre**, la halle s'est transformée en véritable village téléthon avec de nombreuses animations proposées à la population. Toute la matinée, petits et grands sont venus découvrir et s'amuser sur les différents stands mis en place. La somme totale récoltée sera diffusée sur les canaux de communication de la commune. Un grand merci à tous les bénévoles impliqués dans cette action caritative.



LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

Comme chaque année les membres du CCAS ont voté un soutien financier pour des associations caritatives à intérêt général :

- Restaurant du cœur : 400 euros
- Secours populaire : 400 euros
- ADOT (association don d'organes) : 150 euros
- Diabétiques de France : 50 euros

Cette année un don exceptionnel a été attribué à l'association « Liam à l'infini +1000 ». Ce don d'une valeur de 200 euros pour soutenir le combat d'une famille voisine dans le traitement de leur enfant atteint d'une leucodystrophie. Ces aides varient chaque année en fonction des besoins et demandes des associations.



TÉLÉASSISTANCE 31

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 70 ans ou en situation d'handicap, le Conseil Départemental met à disposition un SERVICE GRATUIT de téléassistance.

Les conditions préalables :

- avoir plus de 70 ans, ou
- être bénéficiaire de l'APA (allocation personnes âgées), ou
- être bénéficiaire de la PCH (prestation de compensation handicap), ou
- avoir un taux d'invalidité de 80% et plus, ou
- être dans une situation de particulière fragilité (soins palliatifs, fin de vie...)

Un simple appui peut sauver une vie. Renseignements à la mairie.

CADEAU DE FIN D'ANNÉE POUR LES HABITANTS DE PLUS DE 70 ANS

Les membres du CCAS en collaboration avec les élus municipaux offrent en cette fin d'année une petite attention aux personnes de plus de 70 ans. Comme évoqué auparavant, les aînés ont eu le choix entre un colis de fête composé de produits locaux et goûteux et un repas animé sous la halle de la commune. La tournée annuelle de remise des colis s'est déroulée le samedi 16 décembre. Quant au repas préparé et servi en collaboration avec l'ASEI, il se déroulera le jeudi 18 janvier sous la halle et réunira environ 80 personnes.

Enfance Jeunesse

COLORISATION ET VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE MARIE CARPANTIER

Colorisation

Cet été, Mr1pointc2, graffeur professionnel est venu sur l'école Marie CARPANTIER afin de continuer le projet « colorisation de l'école » abordé dans le programme Calmont de demain. La seconde fresque visible sous le préau de la cour de récréation élémentaire a été imaginée par les enfants de l'école. En effet, ce sont eux qui ont proposé une maquette avec différents motifs. Dans le cadre de ce projet, deux nouvelles fresques devraient être réalisées

prochainement, une devant l'entrée de l'école maternelle et une autre devant l'ALAE. Le coût total de l'opération avoisinera les 10 000 euros.

Végétalisation

Lors de la concertation citoyenne, la végétalisation de l'école est également ressortie comme projet prioritaire, pour faire face aux enjeux du changement climatique et aux épisodes caniculaires. Toujours soucieuse de bien-être des enfants, la municipalité souhaite réduire les îlots de chaleur dans les cours de récréation,

en apportant plus de verdure dans ces espaces très minéralisés. La première phase commencera dès cet automne par la plantation de plantes grimpantes (Lierre, jasmin, ipomée...) sur une partie du grillage de séparation entre les deux cours de récréation, élémentaire et maternelle, ainsi que sur le pignon du bâtiment principal. Nous continuerons, au printemps, par la création des îlots de fraîcheur et des espaces de jeux.

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MARIE CARPANTIER

La rentrée de septembre s'est effectuée à l'école Marie Carpantier lundi 4 septembre, sous les couleurs de la nouvelle fresque imaginée par les élèves de l'école et réalisée par l'artiste graffeur Mr1pointc2. L'école accueille cette année 204 élèves, répartis dans 9 classes de la Petite Section de maternelle au CM2. Les enseignantes de maternelle Laetitia Neel, Marine Bilwes, Pascale Legaigreur et les ATSEMs Céline Fourtané et Murielle Mazet ont été rejointes avant les vacances d'Automne par une nouvelle Atsem sur l'école, Mme Julie Guichou. L'équipe élémentaire, constituée de Mmes Christine Fraysse, Gwenaël Lorenzo, Laure Fabriès, Alexandra Gallardo et M Pellegrin, a accueilli deux nouvelles enseignantes : Louise Cosson,

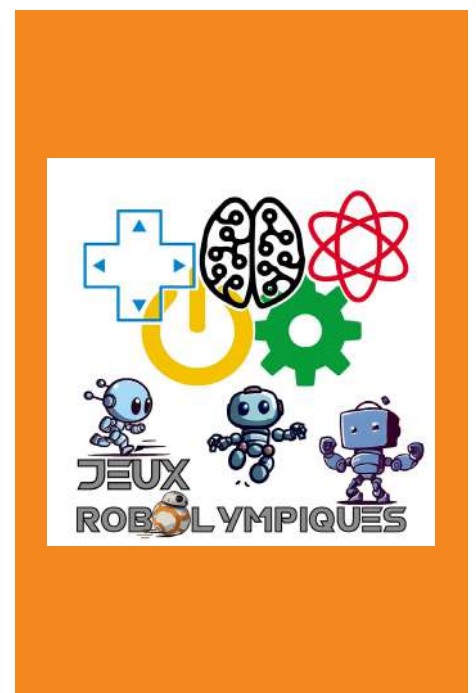
titulaire du poste et Morgane Bouzigues pour cette année. L'année scolaire sera rythmée par les projets pédagogiques de l'école, de l'ALAE et ceux de l'association AMAC. Projets sportifs et de santé : 7 semaines en Ovalie (en partenariat avec le Conseil Départemental 31), Triathlon et Olympiades de l'école, Sophrologie ; projets culturels mêlant théâtre et musique (avec M Vogelweith), cinéma d'animation, Land Art. L'école conserve une année de plus son projet d'école autour du Vivre ensemble en ayant à cœur de développer l'entraide, l'autonomie et le respect de chacun. Le climat scolaire positif est un facteur important de la réussite scolaire et de l'épanouissement de nos élèves et reste l'une des priorités de l'équipe enseignante.



UNE RENTRÉE PROMETTEUSE À L'ÉCOLE NOTRE DAME DE LA PAIX DE CALMONT

Notre Dame de la Paix a accueilli cette année ses 77 élèves avec une rentrée placée sous le signe de l'innovation éducative et de l'esprit olympique. Avec ses trois classes, l'établissement s'est adapté pour offrir une expérience enrichissante à ses élèves. La nouveauté majeure de cette année scolaire réside dans le doublement des CE2 deux jours par semaine, grâce à l'ajout d'une enseignante supplémentaire. Cette initiative vise à offrir une attention plus individualisée aux élèves, favorisant ainsi leur progression dans un cadre favorable à l'apprentissage. Les CM1 et CM2, quant à eux, se préparent pour une aventure olympique unique en son genre. Ils se sont lancés dans la conception de robots qui participeront à des jeux olympiques spéciaux. Cette initiative créative permet aux élèves d'explorer la science et la technologie de manière ludique, tout en célébrant l'esprit olympique. Les autres classes de l'école se sont également plongées dans

l'univers des Jeux Olympiques. Les CP, CE1 et CE2 ont adopté Phryge, la mascotte des JO, et lui font vivre des aventures palpitantes. Ils apprennent ainsi de manière interactive tout en s'amusant. Enfin, les élèves de maternelle découvrent le sport et l'importance de l'esprit d'équipe à travers des activités liées aux Jeux Olympiques. Cette approche précoce du sport vise à inculquer des valeurs de coopération et de fair-play dès le plus jeune âge. Celles-ci ont été partagées lors des Olympiades coopératives dans le stade de la ville qui ont permis aux élèves réunis par équipes mêlant des enfants de tous les âges de relever des défis sportifs et intellectuels. Les élèves ont pris ensemble du plaisir à partager ce moment. Toute l'équipe enseignante est ravie d'offrir aux élèves une éducation à la fois innovante et divertissante. Les Jeux Olympiques en France cette année ont inspiré cette thématique pour enrichir l'expérience éducative de nos élèves.





LES SÉJOURS DES ADOS

Cet été, les adolescents du territoire sont partis en séjour de vacances via le service jeunesse de Terres du Lauragais. Début juillet, 45 adolescents âgés entre 11 et 15 ans sont partis une semaine au bord de la mer Méditerranée, à Vendres Plage. Logés dans un centre de vacances, l'ensemble des jeunes et des animateurs a profité du soleil pour réaliser des activités nautiques telles que : initiation au jet ski, banane tractée, pédalo, baignades, tournoi de jeux sportifs sur la plage... En plus de ces activités, d'autres animations ont été proposées : Balade et découverte de la faune et de la flore, visite de Valras plage, soirée à la fête foraine... Fin juillet, 15 adolescents se sont rendus à Feins (35) pour découvrir la Bretagne. Ce séjour faisait suite à l'accueil de 16 jeunes

bretonnes sur la commune de Calmont en août 2022. A la suite d'un long trajet en train, les jeunes ont retrouvé leurs camarades qui avaient concocté un riche programme. En effet, malgré le temps très humide tout au long de la semaine, l'ensemble du groupe a pu visiter la cité de Saint-Malo, réaliser un jeu de piste dans la ville de Rennes, découvrir le Mont Saint-Michel ainsi que ses sables mouvants et s'amuser dans les jardins de Brocéliande. Durant la semaine, les locaux ont gracieusement offerts à nos jeunes, un repas dans une crêperie traditionnelle de la région. L'ensemble des jeunes présents sur ces deux séjours sont revenus ravis de ces vacances entre amis et attendent avec impatience de connaître les destinations des prochains séjours de vacances.



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ALAE ET DES PROJETS DE L'ANNÉE

Cette année, les animateurs et animatrices de l'ALAE (accueil de loisirs associés à l'école) travaillent sur plusieurs projets auprès des enfants de 3 à 11 ans :

- Les P'tits écolos : sensibilisation des enfants sur les tris de déchets, création d'objets avec du matériel de récupération, fabrication de jeux de société sur l'écologie
- Récup ta mode : Développement de l'imaginaire pour imaginer la décoration de la salle ALAE, utilisation d'une aiguille et machine à coudre
- Jardin : arrosage, entretien régulier, embellissement.
- Bricodabra : Réalisation d'ateliers créatifs divers.
- Tour du Monde : Découverte du monde et de différentes cultures. (cuisine, art, langue...)
- Intervilles des ALAE : Défis sportifs entre les 4 ALAE du territoire.
- Art et photos : Prise de photos, création de décors...
- Création de jeux en bois : Fabrication de jeux.
- Ateliers parents/enfants : Rencontre et échanges avec d'autres familles permettant aux familles de passer un moment privilégié et convivial avec leur enfant.



PROJET « CUBES »

Le projet "Cube Ecole" est un challenge d'économie d'énergie, une démarche écoresponsable qui s'adresse aux collectivités et aux établissements scolaires. Les écoles Marie Carpentier et Notre Dame de la Paix ont rejoint 5 autres établissements scolaires de l'intercommunalité pour participer à cette approche ludique et globale qui a démarré en septembre 2023. Le projet sous forme de challenge consiste à mobiliser tous les usagers de l'école afin de réaliser une démarche collective. Les élèves, les enseignants et les animateurs concernés profiteront d'un accompagnement,

d'ateliers dédiés et de supports pour introduire la question de l'énergie dans l'éducation. Le projet s'établit sur le long terme avec une première année comprenant 3 leviers d'action : exploitation, usages, éducation et sensibilisation. Dans un second temps un grand concours national viendra récompenser les efforts réalisés durant l'année et l'implication de la classe ambassadrice. En moyenne une économie d'énergie de 12% est constatée en 1 an. Le projet a également pour but de contribuer aux programmes éducatifs et de faire des élèves des ambassadeurs du développement durable.

L'actu de la médiathèque l'AUTAN des MOTS

Pour ce deuxième semestre 2023, la médiathèque a continué à innover, surprendre et se renouveler, pour un service au plus près des besoins et envies de ses usagers et de tous les Calmontais. Pour commencer, l'équipe s'est renouvelée en accueillant depuis le mois d'août Malvina Rognant-Lak, bien

connue des enfants de l'école Marie Carpentier où elle a œuvré en tant qu'AESH pendant 4 ans. Ce sont donc maintenant deux personnels à temps plein qui vous accueillent lors des heures d'ouverture, des animations, et qui travaillent avec les écoles et autres structures de la commune. C'est avec un pincement au cœur

que nous avons dit au revoir à Julie Morellato, qui a géré pendant près de 20 ans l'ancienne bibliothèque et accompagné l'ouverture de la médiathèque, et qui se consacre maintenant à temps plein au service des Ressources humaines de la mairie. La médiathèque et ses lecteurs lui doivent beaucoup !



ANIMATIONS DIVERSES

Parmi les autres propositions de ce semestre, les usagers ont pu accéder à un planétarium présenté par l'astrophysicien Philippe Picgirard, écouter des contes et légendes sur les constellations par Michel Galaret, ou participer au tournoi départemental du jeu Mario Kart, dont le champion, Mattéo Séara, a représenté Calmont lors de la finale du 4 novembre à Labège. Les mois de novembre et décembre ont permis de décliner le jeu sous toutes ses formes, ancien ou nouveau, complexe ou épuré, en bois ou en vidéo, jeu d'enquête littéraire ou encore escape game... et parer les murs de la médiathèque de la très belle exposition « la Parenthèse ludique » reçue dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé par la Communauté de communes Terres du Lauragais. Enfin, les apprentis écrivains du Club d'écriture ont mis en voix leurs productions, aidés par Patrick Vogelweith (alias Gribouille) lors de l'édition 2023 du Téléthon.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Parmi les temps forts de cette rentrée, les Calmontais ont pu découvrir le 17 septembre le Salon du livre regroupant des auteurs de Calmont et des environs. 10 auteurs, une soixantaine de visiteurs, une comédienne (Mélanie Prochasson, très convaincante) lisant des extraits à la demande dans un « Juke-mots » original : tous les ingrédients étaient réunis pour une manifestation réussie

sous les tilleuls de la cour de la médiathèque. Cette manifestation était proposée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, et accompagnée d'une matinée contes avec Margo Santé et d'ateliers reliure et pop-up avec La Feuille Volante. Un week-end riche en rencontres autour du patrimoine vivant, oral et écrit !



APPEL À CONTRIBUTION

Dans l'optique d'un temps fort sur la guerre 14-18 au mois de septembre 2024, et notamment un spectacle d'Olivier de Robert intitulé « Je vous écris du front », nous demandons aux Calmontais qui possèdent des archives ou objets de cette époque (notamment : correspondances, photos mais aussi douilles d'obus, gourdes, baïonnettes, casques, ceintures...) de bien vouloir prendre contact avec la médiathèque.

PROJETS 2024

A partir de l'année prochaine, vous pourrez retrouver les ateliers d'accompagnement à l'informatique animés par les Conseillers numériques de la Médiathèque départementale.

Voici un avant-goût des thèmes qui vous attendent en 2024 :

- Janvier-février : Voyage en Extrême-Orient
- 19-20 janvier : Nuit de la lecture
- Mars : Printemps du rire
- Avril : Le mois des contes
- Mai et juin : ce sera la surprise !

Animations Estivales

JUIN 2023 : C'ÉTAIT L'EFFERVESCENCE POUR LE PÔLE ARTS DE LA SCÈNE DE PLÉNITUDE !

L'association calmontaise propose chaque fin de saison plusieurs évènements. La saison passée : trois évènements culturels pour les sections CHANT, DANSE et THEATRE. Trois dates, trois lieux ! L'occasion pour les adhérents de se livrer sur les planches. Ils se dépassent et vivent d'intenses émotions, tous ensemble, autour d'un projet commun. Les festivités ont débuté par le gala de danse le week-end du 10 et 11 juin sur la scène de la salle de spectacle LA FONTAINE de Prèserville. Deux représentations d'un même gala pour permettre d'accueillir tous les spectateurs (famille et amis). Autour du thème « AZUR », les professeurs Estelle FABAREZ, Léna LOPEZ et Alexia MAIRE ont préparé une vingtaine de chorégraphies pour plus de 100 danseurs. Un gala émouvant pour tous ! Les spectateurs étaient conquis ! Cette saison, en renfort des professeurs, des bénévoles du bureau et de leurs conjoints respectifs, l'équipe des encadrants fut complétée par les parents et les amis des danseurs. Ils étaient nombreux à venir donner de leur temps et de leur énergie tant pour la découpe des tissus de confection des costumes que pour l'encadrement lors des

répétitions et des représentations. A leurs côtés : l'atelier de Sandrine pour la confection de tutus, Grégoire GOSMAN à la régie pour le son et les lumières, le Studio Belmonte à la photographie et Alain SEGUI CRE@TIONS à la vidéo. Une nouveauté : le Studio Belmonte installa un studio photo pour les danseurs et des écrans pour les parents. Dès la représentation passée, leur travail était exposé. Le vendredi 16 juin, sous la halle de Calmont, le premier spectacle de Sing With Soul en partenariat avec Plénitude, la chorale gospel et les élèves des cours de chant de Laëtitia GIRAUDO ont œuvré toute l'année pour offrir un spectacle de qualité ! Laëtitia était assistée à l'accueil et à la buvette par Murielle FLEURY, à la logistique par Béatrix POMIES, au son et aux lumières par Régis GIRAUDO, Anne-Laure, Naël et Aaron RUBIO, aux costumes par Christiane KOENINGER. Le spectacle fut bien rythmé : des duos, des ensembles, des instants de douceur et des révélations : un super show ce « Love Freedom And Africa » ! Au centre culturel de Saverdun, la toute dernière date des festivités des Arts de la scène : « Le théâtre dans tous ses états ». 16 saynètes et un match d'im-

pro : tel était le projet des élèves et des professeurs, Patrick VOGELWEITH et Jimmy HARDY. Ils étaient entourés par une équipe de bénévoles en supplément de bénévoles du bureau. A la manutention des décors, par les « manpower » chers à Patrick : Laurent DUCROS et Jérôme BARGY. Pierre DEMONCHAUX au réglage des micros, Noël DESEVEAUX au son, David GAILLARD pour le prêt du matériel d'éclairage. Pour la vidéo, Patrick et son épouse ont laissé la main à un professionnel : Léo BARROUQUERE d'Univisuel, pour tous deux : un été serein, pour les parents et les élèves : une vidéo de qualité. La cinquantaine de jeunes comédiens était complétée par le groupe d'improvisation de Jimmy HARDY. L'occasion rêvée pour faire découvrir un match d'impro à tous. L'équipe de Plénitude tenait à remercier tous les bénévoles venus les soutenir sur tous ces évènements ! La voilà déjà à l'œuvre pour juin/juillet 2024 prête à donner vie aux spectacles ! N'hésitez pas à suivre leur actualité sur les réseaux sociaux ou leur **Site internet : www.plenitude-calmont.fr**
Facebook : Plénitude Calmont
Instagram : plenitudecalmont

FEU DE LA SAINT JEAN

Comme chaque année, le 23 juin marque une animation phare dans la programmation de l'association Sentiers Nature Calmontais. Les bénévoles ont aménagé la plage pour proposer une soirée familiale et conviviale au public



venu très nombreux cette année. Durant la soirée, les enfants ont pu s'amuser dans un château gonflable ou se défier en costume de sumo tandis que les adultes ont pu danser sur les rythmes d'un groupe local aux influences manouches. Cet événement s'est conclu par l'embrasement du bûcher dressé sur le bord de la rivière qui a émerveillé l'ensemble du public présent.

LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Les membres du comité des fêtes ont proposé de nombreuses animations durant la période estivale. En effet, il est important de souligner que le village n'avait pas connu un été aussi fourni en animations depuis bien des lunes. Suite à l'engouement provoqué par les évènements estivaux (marché nocturne en partenariat avec la mairie, repas du 14 juillet, fête des vacances) le comité souhaitait frapper un grand coup en annonçant sa prochaine programmation. Au menu, rien de moins que six évènements visant à satisfaire l'appétit festif des Calmontaises et des Calmontais. Ainsi, dès le 25 novembre, vous pourrez venir vous installer sous la Halle afin de profiter d'une soirée café-théâtre. Par la suite, c'est début mars, que les membres du comité vous donneront rendez-vous afin de fêter le retour du printemps. À l'aube de la Saint Patrick, Calmont prendra des airs de Connemara. Marquez ensuite le 20... avril et faites vos jeux. Le comité organisera son tout premier loto sous la Halle. Enfin, l'été sera chaud et festif. La fête du village sera succédée par plusieurs repas/concerts. Les membres du comité vous disent à très vite !



TOURNOI TENNIS

Cet été le Tennis Club Calmontais a repris ses bonnes et anciennes habitudes en relançant le traditionnel tournoi pour les adultes. En effet, depuis de nombreuses années, seule l'école de tennis fonctionne correctement via la mise en place de cours tous les lundis soirs pour une vingtaine d'enfants et adolescents fidèles. Une quinzaine de joueurs ont répondu à l'appel lancé par les membres du club et se sont affrontés pendant trois semaines sur le court de tennis communal. Les remises des récompenses se sont déroulées lors du repas du 14 juillet organisé par le comité des fêtes. Espérons que cette animation perdure sur les années à venir.



La rentrée des Associations



LE RENOUVEAU D'HLXV

Après quelques mois en sommeil, le club de rugby HLXV est reparti sur de nouvelles bases.

Seul le village de CALMONT reste engagé, le village de CINTEGABELLE n'ayant pas renouvelé l'aventure. Gérald ISSANCHOU, nouveau président du club, s'est entouré d'un bureau remanié :

Vice-Président : Christophe DOUMENG & Lambert PEDOUSSEAULT
Secrétaire : Estelle AUZEILL
Secrétaire Adjoint : Camille PECH
Trésorière : Léa BREIL

Trésorière Adjoint : Constance MAZET
Relais Bureau/Joueur : Quentin AUZEILL
L'effectif est de 45 joueurs. De nombreuses recrues sont venues renforcer les effectifs et certains anciens sont revenus vers leurs racines.
Côté terrain encadrants et soigneurs sont :
Entraîneurs : Marc DIDIER & Yoan BRUN
Soigneurs : Jacques SOLA & Thibault GUIBERT
Pour épauler les organisateurs, 25 bénévoles assurent la logistique des rencontres et des événements. 100 cartes de membres ont été établies pour cette saison 2023/2024. Le club

évolue désormais en Régionale 3 dans la Poule 5. Le championnat a repris le 24 septembre 2023 dans une poule de 8 équipes. Depuis la reprise 4 matchs ont eu lieu pour 4 victoires. Le club a donc 19 points sur les 20 possibles et 3 bonus. Cette entame est du plus bel effet sur le moral de l'ensemble de groupe HLXV. En dehors des matchs, le 1er repas d'avant match spécial sponsors a réuni 72 participants. Trois autres repas sont prévus tout au long de la saison. Souhaitons une belle saison à notre club HLXV !



L'ÉVÉNEMENT DRIFT

Les 9 et 10 septembre, le championnat de France de Drift à poser ses valises à Calmont pour la 6^{ème} année.

La popularité de l'épreuve ne se dément pas, le week-end a été un succès et c'est déroulé à guichet fermé une fois de plus. La météo a été de la partie avec des journées exceptionnellement chaudes pour la saison. Les spectateurs venant de toute la France mais également Espagne, Portugal, Suisse et Belgique ont pu assister aux évolu-

tions des pilotes donnant lieu à un spectacle exceptionnel. Six associations locales étaient venues pour l'occasion épauler l'équipe de Calmont sport et Mécanique et ce ne sont pas loin de 180 bénévoles qui ont assuré l'organisation de l'évènement. Sur le volet sportif, après des battles (duels) d'anthologie, le Palmarès 2023 est le suivant : 1 Mathias Locatelli, 2 Axel François, 3 Jerome Esteban.

LES ANIMATIONS D'AU FIL DU TEMPS

L'Association « Au Fil du Temps » compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. Après le court séjour au Pays Basque, 45 adhérents se sont retrouvés pour une journée « Aux Folies Fermières » à Garrigues dans le Tarn. Cette journée, où le spectacle était autant dans l'assiette que sur scène, a été très appréciée de tous les participants. Quelques amateurs de jeux de société modernes se retrouvent le 2ème jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h salle Camille Fines et le nombre de participants à la marche du mardi matin augmente régulièrement. Pour le premier semestre 2024, l'association prévoit une sortie à St Orens le dimanche 11 février afin d'assister à la comédie musicale « Padam Padam » ; un loto le 17 février à 20h30 sous la halle ; un repas le 31 mars ; un séjour du 6 au 8 mai à Nîmes, Anduze, Le pont du Gard et le 2 juin une journée Guinguette à la plage de Calmont. Les personnes qui souhaitent se joindre à nous seront les bienvenues et pourront adhérer à l'association lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 20 janvier à 14h30, où nous partagerons également la galette des rois. Pour tout renseignements n'hésitez pas à contacter Brigitte au 0683126202, Martine au 0652596825 ou Patricia au 0667922718.



LES ARTS PLASTIQUES CALMONTAIS

L'association créée en 1998 est très active sur la commune, elle compte une quinzaine d'adhérents qui viennent de Calmont et des villages alentours. Les



membres pratiquent les arts plastiques (huile, acrylique, pastel, aquarelle, dessin) tous les mardis après-midi (14h-18h) dans leur atelier situé au premier étage de la salle Camille Fines. Sous la houlette d'une animatrice, les artistes s'exercent et progressent tout au long de l'année. L'association participe à l'action « Téléthon » en partenariat avec la municipalité en vendant des œuvres qu'elles conçoivent (à base de perles cette année). L'adhésion annuelle est de 10 euros, chaque participante amène son propre matériel. Contact : Monique Bourget au 06.44.99.63.32

TOUS EN SELLE

Le Centre Equestre "Les Ecuries de Majouraut", situé sur la commune de Calmont, est dirigé par Agnès Arioli et son fils Adrien. Ils proposent des cours d'équitation du niveau débutant jusqu'à la compétition. On compte 120 adhérents, pour la plupart également à l'association "Tous en Selle". Ils pratiquent une équitation de loisir et une vingtaine de cavaliers sont engagés dans la compétition. Ceux-ci sont revenus de Rodez où se déroulaient les Championnats d'Occitanie de sauts d'obstacles avec plusieurs médailles ! Le club propose également aux scolaires, en cours d'année, une initiation à l'équitation. Il n'y a pas moins de 70 chevaux dans le club dont certains sont nés à Majouraut : les uns sont en pension pour le compte de propriétaires, les autres appartiennent au club. Un très grand espace ouvert sur l'extérieur permet aux poneys et chevaux de sortir librement dans les prés et de rentrer le soir pour s'abriter et prendre leur ration. Ils travaillent à tour de rôle, garantissant ainsi un très bon relationnel avec les cavaliers et une très bonne disponibilité durant les exercices. Un nouveau manège de 32 x 66 m à venir fera des Ecuries de Majouraut l'un des centres équestres les plus importants de la région.



DU NOUVEAU À PLÉNITUDE

La rentrée de Plénitude est marquée par l'arrivée d'un nouvel atelier d'art. C'est Emma Etheve qui l'anime. Cette discipline regroupe le dessin, la peinture et le modelage pour permettre aux artistes de s'exprimer selon leur sensibilité. Cet atelier est composé de deux cours, un pour les enfants du CP-CM2, l'autre pour les ados et les adultes. Ils se déroulent le samedi matin.

- Par téléphone : 07 81 55 09 08
- Par e-mail : plenitude.calmont@gmail.com



ZOOM SUR LES TRICROCHEUSES

L'association LES TRICROCHEUSES est née cette année : elle est issue du club de tricot du troisième âge qui lui a permis d'exister dans un premier temps. Elle compte à ce jour 10 adhérents(es), qui participent aux différentes manifestations caritatives organisées sur Calmont (octobre rose, téléthon), ainsi qu'aux marchés d'été et Noël. L'association crée également les cadeaux qui sont remis aux nouveaux nés lors des visites organisées par le CCAS de la commune. LES TRICROCHEUSES présidée par Madame Doumenjou Pierrette ont plein de projets, et ne demandent qu'à accueillir de nouvelles adhérentes, confirmées, débutantes ou novices. Si des personnes ont des projets tricot ou crochet non aboutis rendez leur visite les mercredis après-midi salle Camille Fines, elles vous accueilleront avec plaisir. Retrouvez les tricrocheuses sur facebook.



LES PROJETS DE L'ASEI

Cette année, le partenariat entre l'ALSH et le Foyer Les Cazalières s'est remis en place. Ainsi, durant l'année, les enfants ont pu venir des mercredis après-midi partager des temps d'activités avec les résidents :

- ils ont partagé une après-midi créative avec l'atelier "restauration" en fabriquant ensemble des porte-clefs et des bourses en cuir. Les résidents ont été très heureux de montrer leur savoir-faire et les enfants de partir avec leurs belles créations.
- ils sont venus à la ferme : ils ont commencé par la visite de l'atelier avec les résidents qui leurs ont présenté les différents

animaux et de leurs spécificités, ainsi qu'une explication sur le compost. Ils se sont ensuite installés sous la serre pour une séance de brossage et de papouilles avec les lapins, les cochons d'inde, les boucs et les canards.

- ils ont également découvert l'activité sarbacane, formant des équipes adultes/enfants chacun découvrant les compétences de leur partenaire. Les enfants ont beaucoup aimé cette discipline et ont vite appris comment faire. Chaque activité s'est, bien entendu, terminée par un goûter partagé pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands.

L'AMAC A BESOIN DE VOUS !

L'association agit pour l'Ecole Marie Carpentier, a pour but d'apporter un soutien financier à l'école afin que chaque classe puisse effectuer au minimum une sortie scolaire dans l'année. L'association recherche activement des bénévoles actifs pour les aider tout au long de l'année pour mener à bien les prochaines manifestations. L'équipe jeune, dynamique, pleine de bonne volonté vous attend impatiemment.

France Services, c'est quoi ?

France Services permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles.

Vous pouvez effectuer vos démarches du quotidien en lien avec 9 opérateurs nationaux : Pôle Emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques et la Poste.

Les conseillers France Services sont formés pour :

- Vous accompagner et vous orienter dans les démarches administratives quotidiennes ;
- Vous aider dans la réalisation de vos démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs ci-dessus, ouverture de droits, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.) ;
- Faciliter la résolution de vos situations les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux France Services, mais aussi plus près de la Maison des solidarités du Conseil départemental de la Haute-Garonne et des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

France Services se situe à Nailloux au pôle de proximité « Le Cocagne » (2, avenue de Saint-Léon 31560 NAILLOUX), du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et les mercredis matin et vendredis matin de 8h30 à 12h.

Vous pouvez contacter le service aux coordonnées suivantes : 05 34 66 91 64 / franceservices.sud@terres-du-lauragais.fr

Expressions Libres

Calmont Vôte

Retrouver des beaux ciels nocturnes à Calmont

L'extinction de l'éclairage public, en seconde partie de nuit, est en place depuis quelques semaines... Pour nous tous, c'est une petite révolution mais c'est surtout une grande avancée en termes de préservation de l'environnement.

Nous, élus de Calmont Vôte, avons pris part activement à cette mise en place lors des débats en Conseil municipal, des votes des différentes délibérations et des réunions publiques sur ce sujet. Nous sommes, en effet, très favorables à cette décision.

Il existe de nombreuses raisons bénéfiques à ne pas conserver nos éclairages allumés toute la nuit, en voici quelques-unes. L'extinction de l'éclairage public :

- contribue à la réduction de la facture électrique de la commune (autrement dit, permet le report vers d'autres postes de dépense de cet argent public ainsi économisé) ;
- aide à un sommeil plus récupérateur, pour nous autres humains qui avons besoin de l'obscurité dans notre cycle quotidien ;
- préserve la biodiversité en évitant, par exemple, la mort par épuisement de millions d'insectes chaque année, ressource alimentaire d'oiseaux et de chauve-souris qui auront ainsi plus de chances de repeupler notre campagne ;
- rend aux arbres un vrai rythme jour/nuit favorable à leur développement ;
- redonne de l'obscurité à la nuit et fait mieux apparaître le ciel étoilé.

Nous restons toutefois vigilants à ce que cette mise en place se déroule le mieux possible et ce, sur plusieurs points :

- L'éclairage des bâtiments communaux est trop souvent resté allumé (salles prêtées aux associations, écoles et cours, médiathèque, etc.). Nous incitons l'équipe dirigeante à poursuivre la mise en place des horloges ou des minuteurs ;
- La signalisation horizontale, sans les lampadaires, est peu visible sur les routes, nous préconisons de refaire toutes ces signalisations avec une peinture adaptée ;
- Le panneau lumineux d'information municipale éclaire très fortement le carrefour en l'absence d'autres éclairages, nous demandons à monsieur le Maire de faire le nécessaire pour que ce panneau ne demeure pas le seul point lumineux public toujours allumé ;
- Certains d'entre vous peuvent être réticents ou apeurés face à ce changement, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans cette transition.

Enfin, nous demandons à toutes les calmontaises et tous les calmontais de bien vouloir participer à cet élan collectif de reconquête de la nuit et d'économie individuelle. La démarche est simple : il suffit de veiller à ne pas avoir chez soi, dans son jardin, sur sa façade des éclairages inutiles qui demeurent allumés toute la nuit pour l'éclairage des accès ou des jardins. Merci à tous.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les élus de Calmont Vôte, Lionel Cauvin et Laurent Ducros

AVEC VOUS, Un Nouvel Elan pour Calmont

Pas de texte.

Etat-civil 2023

Seules les personnes (ou descendants) ayant donné leur autorisation écrite sont mentionnées dans ce récapitulatif.

Naissances

A ce jour, 22 bébés sont nés (fin 2022- fin 2023), on leur souhaite la bienvenue !

DAMON Eyleenn 06 novembre 2022

GUILLOT Elyana 12 novembre 2022

MOREAU Nathan 19 novembre 2022

GUICHOU Rose 4 décembre 2022

COMPANY BERTOCCHI Lina 8 mars 2023

BOUCHERON Ruben 10 avril 2023

GONCALVES MACHADO Luri 15 avril 2023

MAURICE Ethan 15 avril 2023

DUMAS Mathis 30 avril 2023

ESPINASSE Victoria 6 mai 2023

GATAY Zoey 10 mai 2023

AMIEL Nolan 12 mai 2023

RAZES Valentin 27 juin 2023

CASTANET Pavel 20 juillet 2023

HARTNELL Charlie 21 septembre 2023

TALAYSSAT Léon 30 septembre 2023

DESTOC Louise **25 octobre 2023**

Mariages

Cette année, 6 mariages se sont célébrés sur la commune de CALMONT.

AUZEILL Quentin – PRUNONOSA Estelle 8 juillet 2023

BOUDET François – TENIAS Nicole 10 juillet 2023

MENGIN Fabien – FRANCINGUE Audrey 29 juillet 2023

MATHON Jérémy – MASSE Cécile 2 septembre 2023

Décès

En 2023, ils nous ont quittés...

BERGE Gilbert 16 janvier 2023

CANALS Marie 26 janvier 2023

ORTEGA Rose 28 janvier 2023

BLANCO Christine 06 février 2023

PELLEGRINO Jean 09 mars 2023

HAPPE Camille 10 mars 2023

LASSALLE Bernard 10 mars 2023

MATTE Paul 11 mars 2023

CARBONNE Jeanine 11 mars 2023

SERRES Michel 10 avril 2023

ROOU Jacqueline 11 avril 2023

SAVY Odette 8 mai 2023

GROS Jean 16 mai 2023

GENYES Jean 6 juin 2023

MATTE Camille 18 juin 2023

CADENAT Roger 6 juillet 2023

OLIVIER René 13 juillet 2023

DELPIT Nicole 20 juillet 2023

GODET Cosette 21 juillet 2023

DELGADO Laurence 31 juillet 2023

COURTHIEU Pierre 28 août 2023

CHANTEAU Guy 2 septembre 2023

MARTIN Jean-Claude 4 septembre 2023

DURAND Jeanne 27 septembre 2023

MALEPLATE Gisèle 8 octobre 2023

LEFRANC Jérémy 9 octobre 2023

BOUFFARTIGUES Jean 11 octobre 2023

MAURICE Pierrette 16 octobre 2023

BADAR Marie 21 octobre 2023

LOZE Robert 29 octobre 2023

DOUGNAC Jeanine 2 novembre 2023

CALMONT ANIMATIONS

Calendrier du 1^{er} semestre 2024

JANVIER

| | | |
|-------------|---|---------|
| Samedi 6 | Vœux du Maire | HALLE |
| Samedi 13 | Repas des vœux | |
| Jeudi 18 | Repas de Noël des aînés | |
| Vendredi 19 | Nid de la lecture par la médiathèque | |
| Samedi 20 | Assemblée générale - Au fil du temps | C.FINES |
| Vendredi 26 | Assemblée générale - Sentiers nature Calmontais | |
| Samedi 27 | Galette des rois - Plénitude | HALLE |

FÉVRIER

| | | |
|-----------|--|---------|
| Samedi 3 | Stage Yoga - Plénitude | Gymnase |
| | Match d'improvisation - Plénitude | HALLE |
| Samedi 10 | Assemblée générale - La Béquille Calmontaise | A.MERIC |
| Samedi 17 | Loto - Au fil du temps | HALLE |

MARS

| | | |
|-------------|--|---------|
| Samedi 9 | Loto - AMAC | HALLE |
| Samedi 16 | Animation Primpemps du rire | |
| | Stage Yoga - Plénitude | GYMNASE |
| Dimanche 17 | Commémoration du 19 mars - FNACA | C.FINES |
| Samedi 23 | Animation Primpemps du rire | HALLE |
| Dimanche 31 | Repas et animation - Au fil du temps | |
| | Rallye du pastel - Calmont sports et mécanique | |

AVRIL

| | | |
|-------------|--|---------------------|
| Samedi 13 | Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise | BOULODROME |
| Samedi 20 | Loto - Comité des fêtes | HALLE |
| Dimanche 21 | TROCS PLANTES - Sentier nature Calmontais | PLACE DES CANNELLES |
| Samedi 27 | Stage de danse - Plénitude | GYMNASE |
| Dimanche 28 | Balade du printemps - Sentier nature Calmontais | HALLE |

MAI

| | | |
|------------------------------|--|---------------------|
| Samedi 4 | Stage de yoga - Plénitude | GYMNASE |
| Mercredi 8 | Commémoration du 8 mai 1945 | HALLE |
| Du Jeudi 9 au Dimanche 12 | Festival "de l'Hers sur les anches" - Calmont'le son | |
| Vendredi 10 | Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise | BOULODROME |
| Samedi 18 | Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise | BOULODROME |
| Du Samedi 18 au Lundi 20 | Fête du pont- Comité des fêtes | PLACE DES CANNELLES |

JUIN

| | | |
|-------------|---|-----------|
| Dimanche 02 | Journée guinguette - Au fil du temps | PLAGE |
| Samedi 08 | Stage de danse - Plénitude | GYMNASE |
| Dimanche 09 | Elections Européennes | HALLE |
| | Vide grenier - AMAC | FRESCATIS |
| Vendredi 14 | Spectacle chorale - Plénitude | HALLE |
| Dimanche 23 | Feu de la Saint-Jean - Sentiers Nature Calmontais | PLAGE |
| Samedi 29 | Vernissage atelier artistique - Plénitude | A.MERIC |